



Lignes directrices du projet d'accueil de la crèche "Les Boutchoux de l'Axis"

Introduction

Vous allez prochainement fréquenter notre crèche au sein de laquelle votre enfant sera accueilli.

L'objectif de ce document est de vous permettre de prendre connaissance des orientations pédagogiques qui sont mises en œuvre autour de l'accueil de votre enfant.

Le partenariat avec les parents

Les parents sont les partenaires de l'accueil de leur enfant, il est donc indispensable que chacune des parties apporte une attention particulière au développement positif de cette relation. Les parents de l'enfant sont respectés et reconnus dans le lien spécifique qui les unit à leur enfant. Ils sont le premier éducateur de leur enfant.

Diverses rencontres auront lieu tout au long de l'accueil de l'enfant :

- Réunions de parents lors de l'entrée de l'enfant ;
- Rencontre avec l'équipe de direction lors des premiers contacts et de l'inscription ;
- Rencontres informelles au cours de l'accueil ;
- Entretiens à la demande de l'une des parties.

Plusieurs outils de communication permettent de faciliter les échanges d'informations entre le milieu familial et le milieu d'accueil.

La structure

« Les Boutchoux de l'Axis » est la crèche communale de Mont-Saint-Guibert, elle existe depuis décembre 2014.

Cette crèche se situe dans le pôle d'activité de l'Axis Parc. Elle est accessible à pied, en vélo, en voiture depuis la N4 et la N 25.

D'un point de vue urbanistique, le bâtiment de la crèche se démarque des autres bâtiments qui l'entourent par ses couleurs et sa faible hauteur. Le bâtiment est composé de zones distinctes qui s'articulent de part et d'autre d'un couloir central éclairé par une verrière. Cette composition

architecturale met en lumière la fonctionnalité du bâtiment. En effet, la zone située du côté Nord abrite les services qui ne sont pas dédiés directement aux enfants à savoir : deux bureaux, la cuisine et sa réserve, le local du personnel, deux WC, la buanderie et un local technique. La partie située au Sud est quant à elle, réservée exclusivement aux enfants. Elle se répartit en deux zones, chacune composée de 2 sections semblables (les oranges et les bleus). Les sections disposent d'une zone d'accueil, une zone de soin, deux chambres d'enfants et un espace de vie orienté plein sud, complètement vitré et donnant accès à une terrasse sécurisée. L'ensemble répond aux normes en matière d'infrastructure définies par l'ONE. L'équipe est composée d'un pôle direction (une responsable $\frac{3}{4}$ TP, une infirmière $\frac{3}{4}$ TP, une assistante sociale $\frac{1}{2}$ TP, de 10 puéricultrices TP et d'une technicienne de surface $\frac{1}{2}$ TP).

L'accueil de l'enfant

1. Principes généraux qui guident la réflexion et l'action autour de l'enfant

L'enfant est considéré comme une personne qui a des besoins spécifiques liés à son jeune âge. Nos choix, positionnements institutionnels ou professionnels sont guidés par les besoins de l'enfant et par l'accueil de celui-ci dans une structure collective.

Au travers de nos pratiques et du projet d'accueil, nous voulons offrir un accueil sécurisant (physiquement et affectivement), qui veille à la continuité relationnelle, au respect du rythme et qui favorise un développement psychomoteur harmonieux. Nous veillons également à reconnaître et respecter chaque enfant avec son identité, ses spécificités, son rythme et ses besoins.

Afin de nous permettre de travailler dans ce sens, nous avons effectué des choix d'organisation structurelle et relationnelle.

Votre enfant va connaître deux espaces de vie quasi identiques. Le premier sera fréquenté de 0 à +/- 18 mois et le second de ses +/- 18 mois à son départ vers l'école (2,5 – 3 ans). Chaque espace est aménagé selon les spécificités liées aux besoins et au développement psychomoteur des enfants qu'il accueille.

Votre enfant fera son entrée en crèche en même temps que 5, 6 autres enfants d'âge proche. Ils évolueront ensemble durant leur vie de crèche. Lorsque son groupe passera vers l'espace pour les plus grands, il sera accompagné par la puéricultrice de référence de son groupe et poursuivra son accompagnement.

L'enfant est amenée à être pris en charge par les 4 puéricultrices référente de sa section ainsi que la puéricultrice volante.

2. La familiarisation

L'accueil de chaque enfant débute systématiquement par une période de familiarisation avant son entrée effective, quel que soit son âge.

Selon les cas, elle peut également être organisée pour l'enfant qui réintègre son groupe après une longue absence (par exemple : maladie). Pour les enfants qui entrent dans un groupe déjà formé, elle se déroulera selon un schéma différent et convenu avec les parents.

a. Qu'est-ce que la familiarisation ?

Il s'agit d'une période durant laquelle sont organisées des rencontres avec les parents, l'enfant et les puéricultrices. Cette période permet aux futurs partenaires de faire connaissance. Elle permet aux parents et aux enfants de se familiariser avec ce nouvel environnement qu'est la crèche, et de créer de nouveaux repères dans un nouveau cadre et contexte. L'enfant est rassuré par la présence de ses parents.

b. Objectifs

- Par rapport aux parents :
 - Etablir une relation de confiance entre les parents et les professionnels ;
 - Faire découvrir aux parents les espaces de vie de l'enfant.
- Par rapport aux enfants :
 - Permettre à l'enfant de faire la connaissance des puéricultrices en présence de ses parents c'est-à-dire en se sentant en sécurité ;
 - Permettre aux enfants de créer des nouveaux repères par rapport à l'environnement et aux personnes ;
 - Accompagner l'enfant vers la séparation ;
 - Permettre aux enfants de faire la connaissance des autres enfants.

c. Quand et comment ?

La période de familiarisation est obligatoire. Elle dure deux semaines et se déroule juste avant l'entrée définitive de l'enfant. Elle peut être prolongée selon les situations.

Ces premiers contacts se font individuellement pour chaque famille, sur rendez-vous, avec les parents de l'enfant et la puéricultrice qui prendra le nouveau groupe d'enfants en charge.

Un planning est proposé aux parents. Il peut éventuellement être modifié en fonction des spécificités de chaque famille et du rythme du bébé.

Pour les 3 premiers jours, la présence des parents est obligatoire. Si ceux-ci ne peuvent vraiment pas se libérer les autres jours, nous acceptons la présence des grands-parents ou de la personne qui connaît au mieux l'enfant.

Première étape : Les 3 premiers jours

- Contact parents et professionnels, visite de la section.
- Echanges autour de l'enfant : sa personnalité, la manière dont il se manifeste, ses rythmes, ses besoins, ce qui l'apaise, l'anime, etc. Lors de cet échange, la puéricultrice et le parent veilleront à échanger un maximum d'informations permettant à la puéricultrice d'avoir une représentation juste de chaque enfant.

- Explications de l'organisation d'une journée à la crèche par les puéricultrices et des options méthodologiques.
- L'enfant découvre sa place sur le tapis et son environnement.
- Un moment de soin ou de repas est réalisé à la crèche.

Si cette première partie se passe bien et que la puéricultrice sent l'enfant prêt, la deuxième étape est entamée.

Deuxième étape : les 4^{ème} et 5^{ème} jours

- Premier moment de l'enfant à la crèche sans ses parents. Ceux-ci sont invités à quitter le service pendant +/- 1 heure.
- Ces moments sans les parents sont de plus en plus longs, une demi-journée, une petite journée puis l'horaire habituel.

d. Bilan de la familiarisation

Les puéricultrices évaluent avec les parents l'évolution de l'enfant, la manière dont se déroulent les moments passés sans les parents, la satisfaction de leurs attentes. Si ce bilan est positif, l'accueil définitif peut commencer.

Dans le cas de difficultés, une prolongation de cette période de familiarisation sera proposée aux parents.

3. Les activités

Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Quel que soit son âge, il est source de plaisir, de découverte et de partage. Dès lors, il nous importe d'offrir à l'enfant un environnement au sein duquel il pourra trouver des jeux adaptés à son développement, suffisamment variés et lui permettant d'explorer différentes facettes des objets qui lui sont présentés.

Le choix des jouets et objets proposés est guidé par leur intérêt lié au développement de l'enfant et la variété de découvertes qu'il va permettre. Une attention est également apportée aux matières, formes, couleurs des objets.

Nous veillons à offrir un maximum de temps de jeux libres car ils permettent à l'enfant d'être pleinement créatif et acteur de ce qu'il va initier, seul ou avec d'autres. Les professionnels sont disponibles, attentifs mais discrets. Ils veillent au respect des besoins de chacun, aux dynamiques du groupe, à l'ambiance du lieu de vie et à ajuster l'environnement proposé.

Chez les bébés une attention est portée au respect de la motricité libre. Il s'agit de permettre à l'enfant d'acquiescer, à son propre rythme, les différents mouvements, déplacements et postures qui lui permettront de se mouvoir de manière autonome. Cette attention rend l'enfant conscient de ses limites et prudent pour ne pas se mettre en situation dangereuse.

Chez les plus grands, des activités dirigées sont proposées, l'enfant est libre de s'y investir ou de poursuivre une autre activité. Les activités dirigées ont des règles qui vont permettre à l'enfant de se structurer et de se confronter aux limites (peinture, table de jeux avec des puzzles, activités créatives, etc.). A la crèche, il n'y a pas d'attentes en termes de résultats ou de production. L'enfant aura tout le temps de l'école pour répondre à ces attentes-là.

4. L'aménagement de l'espace

La volonté du milieu d'accueil est d'offrir des espaces, où l'enfant peut s'isoler, se ressourcer, faire des expériences ainsi que des espaces aménagés où il peut développer, expérimenter des activités sensorielles, relationnelles, psychomotrices et cognitives.

Chaque section comprend un aménagement de base constitué de:

- Un coin doux, plus intimiste où l'enfant peut se retrouver lorsqu'il a besoin de calme, de pauses.
- Un coin moteur, au sein duquel des modules de psychomotricité sont installés. Cet aménagement évoluera tout au long de l'accueil des enfants, selon leurs besoins et leur rythme de développement psychomoteur.
- Un espace disposant de jouets libres d'accès. Ils permettent à l'enfant de développer son autonomie et de respecter ses préférences et choix d'activités autonome.

Selon l'âge du groupe d'enfants en présence, d'autres espaces seront aménagés tel que le coin lecture, poupées, cuisine, voitures, ... afin d'offrir plusieurs espaces et choix d'activités libres et autonomes.

Le passage d'un espace de vie à l'autre

Lorsque les enfants du groupe des plus grands partent vers l'école, le groupe des « grands-bébé » se déplace avec la puéricultrice de référence dans la section située juste à côté. Ils y retrouvent un groupe de 5, 6 autres enfants, plus âgés de quelques mois (avec qui ils ont précédemment partagé la section chez les bébés). Un nouveau groupe de bébés se constitue dans l'espace des petits.

Le passage d'une section à l'autre représente un changement pour les parents et pour les enfants. C'est pourquoi nous y accordons une attention particulière.

Ce changement est accompagné au niveau des enfants, qui seront prévenus et vivront une phase de familiarisation progressive avec leurs nouveaux locaux (quelques heures de jeux, puis un repas, ...).

Le nouvel espace sera aménagé avec des jeux de base auxquels les enfants sont habitués, la puéricultrice de référence veille à présenter les enfants de son groupe aux enfants du groupe plus âgé. De nouveaux repères sont progressivement proposés aux enfants afin d'assurer la continuité de leur sécurité affective (aménagement de l'espace, jeux, repas, repos, sorties) tout en respectant les bases instaurées. La puéricultrice veillera également à respecter le rythme de chaque enfant et à être à l'écoute de ses émotions, en mettant des mots sur ce qu'elle observe et ce qu'elle fait.

5. L'accueil quotidien - Répondre aux besoins du jeune enfant

a. Le repas

Les temps des repas sont des moments de plaisir, de découvertes et d'échanges. Il est important de répondre adéquatement aux manifestations de faim que peuvent manifester les bébés accueillis et offrir une qualité relationnelle autour de ce moment.

Une attention particulière est apportée aux mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement de leur enfant, soit en venant allaiter l'enfant à la crèche, soit en fournissant chaque jour le lait maternel, dans un récipient adapté.

Les biberons sont donnés à la demande et préparés au dernier moment. Le régime et les habitudes de l'enfant sont respectés (type de lait, de biberon, de tétine, température du lait, etc.). Les parents fournissent le biberon muni de sa tétine, que l'enfant a l'habitude de prendre à la maison ainsi que le lait si celui proposé par la crèche ne convient pas.

Les bébés sont pris en charge individuellement au moment des repas, dans une position confortable et qui favorise l'échange, l'observation et le plaisir. L'adulte accompagne l'enfant dans ses découvertes des aliments et des sensations qui y sont liées (goûts, chaud/froid, couleurs, odeurs, ...), il reste attentif aux réactions de l'enfant et tente de s'y ajuster au plus près, pour que le repas soit un moment de plaisir partagé entre l'enfant et l'adulte.

Ce sont les parents qui démarrent la diversification alimentaire de leur enfant, en accord avec leur médecin-pédiatre. Celle-ci se poursuit à la crèche, en s'adaptant au rythme d'introduction des nouveaux aliments initiés par les parents (un aliment à la fois, de manière progressive). Pour ceux qui le désirent, la crèche propose un schéma d'introduction des légumes (« ronde des légumes ») : le légume sera introduit à la maison le week-end pour être poursuivi la semaine en crèche. Un retour en arrière est possible si l'enfant en a besoin.

L'autonomie de l'enfant s'acquiert progressivement jusqu'à ce qu'il puisse être installé sur un tabouret/chaise à table. Ses premières prises d'autonomie à table seront accompagnées dans un lien relationnel individualisé jusqu'à ce qu'il soit suffisamment autonome pour partager le temps du repas avec ses copains de crèche.

A la crèche « les Boutchoux de l'Axis », une attention particulière est apportée à la qualité des aliments. Nous veillons à maximiser l'utilisation de produits bio et de saison en veillant aux méthodes de cuisson qui préservent les qualités nutritionnelles des aliments. Tous les repas proposés sont réalisés de manière équilibrée et veillent à respecter les règles nutritionnelles définies par l'ONE.

b. Le sommeil

Les besoins de sommeil de chaque enfant sont différents et vont se structurer très progressivement. Grâce aux observations du personnel encadrant et aux échanges avec les familles, la puéricultrice va repérer les signes de fatigue de l'enfant et veiller à ses rythmes. Ce qui permet à chacun de dormir ou de se reposer quand il en a besoin. La puéricultrice veille au confort de l'enfant et aux conditions nécessaires à son endormissement : lit installé au même endroit, aménagé de son doudou, d'un tétra,

d'un foulard ou tout autre objet significatif pour l'enfant n'entravant pas sa sécurité. Le bébé est couché dans un sac de couchage apporté par ses parents, sur le dos, pour des raisons de sécurité.

De cette manière, à chaque moment de la journée, il peut y avoir des enfants qui jouent, d'autres qui mangent, d'autres encore qui dorment ou se reposent. Chacun a son lit, et ses habitudes de sommeil sont connues et suivies.

Lorsque l'enfant s'éveille, il est accueilli par la puéricultrice qui veillera à respecter son rythme et l'invitera à reprendre part à la vie du groupe.

En grandissant, les besoins de sommeil du jeune enfant vont diminuer et se structurer. Un plus grand nombre d'enfants feront la sieste au même moment. Le temps qui précède la sieste, plus « collectif », invitera l'enfant à s'apaiser. La puéricultrice proposera une activité calme, tel que la lecture d'une histoire, une comptine, des jeux de doigts ou une chanson. Une attention est portée également à l'ambiance de la pièce de vie afin d'inviter au calme et au repos.

Dans le groupe des grands, les enfants dorment sur des couchettes aménagées de draps et de leurs doudous/tétines. Cet aménagement permet à l'enfant d'être autonome pour la mise au lit et le lever. Une puéricultrice accompagne la sieste du groupe.

Les enfants qui ne manifestent pas le besoin de sommeil sont invités à des jeux ou activités calmes favorisant le repos et respectant le sommeil de ceux qui dorment.

a. Les soins corporels

C'est en grande partie au travers des moments de réponse aux besoins physiques de base que la relation se construit. Dans les situations de change, de soins, d'habillage, ... l'adulte peut manifester, à travers ses paroles personnalisées, et surtout ses gestes doux, l'attention, le respect, la disponibilité qu'il porte à cet enfant. Dans ces actions communes, il peut lui offrir la possibilité d'être actif, de prendre des initiatives, de participer à la situation qui le concerne intimement.

Chez le jeune enfant, tout ce qui touche à son corps lui permet de se connaître lui-même et d'entrer en relation avec les autres et le monde. Dans sa vie en crèche, les moments de soins corporels (change, habillage, mise au lit, ...), parce qu'ils touchent au corps de l'enfant et parce qu'ils sont incontournables, sont les occasions où adulte et enfant sont en tête-à-tête. Occasions fréquentes puisqu'elles se répètent plusieurs fois, chaque jour.

L'enfant reste au centre de la relation, il est acteur, prévenu des gestes qui vont être faits afin de pouvoir les anticiper dans un premier temps, et y participer progressivement, pour devenir pleinement acteur de ces moments et tendre vers une plus grande autonomie.

L'apprentissage de la propreté nécessite une maturité physique, psychique. C'est l'enfant qui exprime son désir d'être propre. Cet apprentissage commence à la maison, avec les parents, pour se poursuivre dans un second temps à la crèche. L'enfant est encouragé et accompagné, jamais obligé. La puéricultrice de l'enfant le soutient dans cet apprentissage, elle l'aide à se déshabiller, communique, positive ses tentatives.

6. Assurer les transitions quotidiennes : accueils et retrouvailles

Nous accordons une place importante aux accueils quotidiens (arrivée et départ) afin de permettre à l'enfant de vivre une transition harmonieuse entre la maison et la crèche et de garantir une continuité dans sa prise en charge.

Le partage d'informations permet de baliser la journée de l'enfant : comment s'est passée la nuit, le lever, la journée à la crèche, etc. Nous demandons à chaque parent d'attendre dans le couloir derrière les doubles lignes grises afin de préserver l'intimité de l'échange.

Afin de soutenir cette communication, nous développerons divers outils tel qu'un carnet de liaison famille-crèche, une feuille de rythme et divers outils internes de communication.

Nous encourageons vivement les familles à utiliser le carnet de liaison comme moyen de communication afin de faire part au personnel de tout changement, informations pertinentes qui pourront l'aider à comprendre et répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

Pour vivre au mieux la séparation, certains enfants auront besoin de rituels de passage. Les puéricultrices veillent à ceux-ci, s'ils s'avèrent soutenant pour l'enfant. Etre pris dans les bras, utiliser le doudou pour apaiser les angoisses, dialoguer sur le départ du parent, accompagner l'enfant vers les activités qui sont à disposition de celui-ci, etc.

Pour les enfants plus âgés, un rituel collectif du matin permet à chacun de se saluer, de signifier au groupe qui est présent, mais aussi de parler des absents. C'est un moment important qui contribue au sentiment de sécurité affective de l'enfant. Il est connu et reconnu par chacun.

Les enfants ont accès de manière libre à leurs doudous, qui, une fois oubliés, sont rangés tout en restant accessibles aux enfants. Tout au long de la journée, l'enfant est libre de le reprendre s'il a en besoin.

7. Le suivi de la santé des enfants

Des séances médicales sont organisées régulièrement au sein de la crèche.

Celles-ci permettent d'assurer le suivi préventif des enfants (obligatoire ou régulier).

Les enfants peuvent y être vaccinés.

Les parents sont invités à assister et participer à ces séances médicales.

A défaut, la puéricultrice de référence accompagnera l'enfant lors de ce moment afin d'assurer une continuité dans la prise en charge.

Le carnet de l'enfant constitue un document de référence servant de liaison entre les différents intervenants (crèche, médecin traitant, hôpital, spécialiste ...). Ce carnet doit accompagner l'enfant au quotidien.

Le médecin est en permanence à notre disposition par téléphone pour répondre à une éventuelle inquiétude. Pour favoriser la santé, nous veillons à une hygiène de vie individuelle et collective. Nous maintenons la propreté des jeux, du matériel, des locaux, selon les recommandations de l'ONE.

8. La fin de l'accueil ou le départ à l'école

Chaque départ est préparé et verbalisé avec la famille, l'enfant, les puéricultrices et le groupe d'enfants.

Le groupe d'enfant et/ou les puéricultrices préparent un « souvenir », une attention pour symboliser, marquer le passage de cet enfant dans notre crèche. Ce choix est fonction de l'âge de l'enfant et de l'adéquation de la symbolisation du départ à la situation.

L'accompagnement des équipes.

Etant un milieu subventionné et autorisé par l'ONE, nous bénéficions d'un suivi et contrôle de ce dernier sur divers aspects. Ce suivi invite à favoriser la réflexion, la supervision et la formation des travailleurs.

Les professionnelles sont engagées dans un processus qui nécessite un travail sur soi, ses émotions, ses valeurs, ainsi qu'une remise en question de ses pratiques. Ce processus se concrétise à travers des formations collectives et individuelles. Les entretiens de fonctionnement participent à cette dynamique.

Divers axes sont mis en œuvre, tel que :

- La formation individuelle, annuelle de chaque travailleur ;
- Des supervisions et/ou formations du personnel sur des sujets définis afin de renforcer un référentiel commun ;
- Des réunions d'équipes et journées pédagogiques afin d'ajuster les pratiques des puéricultrices autour de l'accueil de l'enfant, en lien avec le projet pédagogique ;
- Des entretiens individuels de chaque membre de l'équipe avec l'équipe de direction afin d'accompagner le fonctionnement professionnel et de l'évaluer

D'autre part, les professionnelles sont tenues de respecter le secret professionnel et la vie privée des familles. Les informations échangées sont centrées sur l'enfant et son intérêt.